



RANDOS FESTIVES 2021

BALADE A ILET A GUILLAUME LE 11 DECEMBRE 2021

Organisateur : Le Comité de la Randonnée Pédestre de La Réunion



Source : inrap.fr



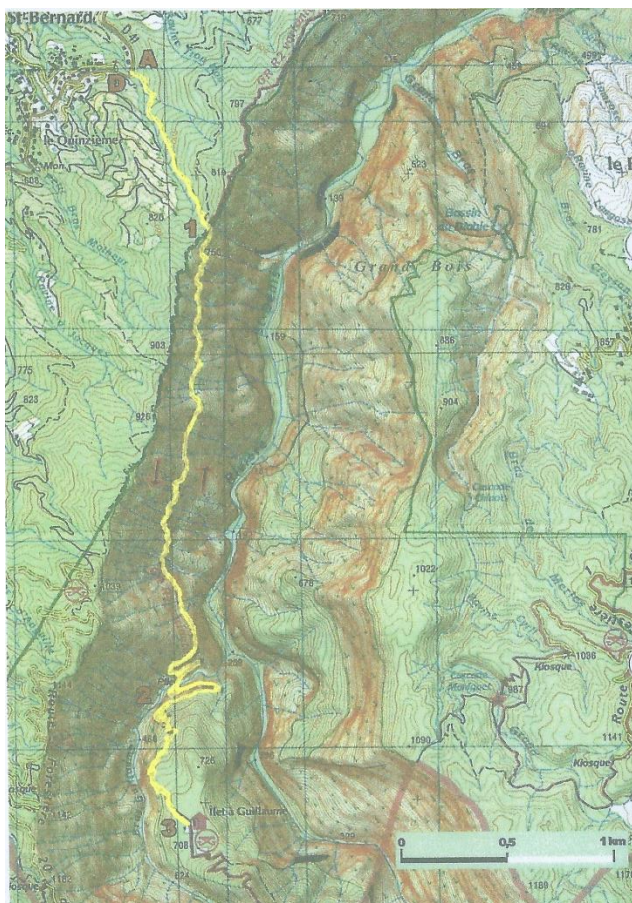
Source : Youtube.com

Temps de marche : 4h00 A/R

Dénivelé positif : 740 m

Hébergement : Saint-Denis

Carte : IGN 1/25 000 4402 Saint-Denis



DESCRIPTIF

L'Ilet à Guillaume fut créé par les Pères du Saint-Esprit ; ils y avaient installé un pénitencier pour des jeunes purgeant de longues peines. Aujourd'hui, l'îlet est vide et ce n'est qu'un but de pique-nique apprécié des randonneurs. Tout au long du parcours, surplombant la Rivière Saint-Denis, vous suivrez une canalisation alimentant en eau la ville de Saint-Denis. La première canalisation, depuis la cascade du Bras Citron, fut construite par les détenus.

Point de départ : Route de La Montagne (15 km de Saint-Denis, 18 km de La Possession)

Accès : de Saint-Denis, prendre la route de La Montagne (RD 41) sur 15 km, jusqu'à l'embranchement pour Saint-Bernard (Chemin du Père Rimbaud). Se garer sur le petit parking puis revenir quelques pas en arrière. Le départ du sentier étant situé sur la droite de la route.

Itinéraire : La randonnée débute dans un sombre sous-bois de goyaviers et remonte par un sentier glissant, jusqu'à la Fenêtre (20 mn). Celle-ci s'ouvre sur la gorge encaissée de la Rivière Saint-Denis.

Prendre alors à droite pour suivre la canalisation qui court à flanc de rempart. Le sentier est parfois étroit et les parois abruptes ; être donc très vigilant.

Comité de la Réunion

8 rue de la Caserne 9002 HLM Chirico Petite-île 97400 Saint-Denis. Tél. 02 62 94 37 06 – Fax 02 62 94 37 06 E-mail

ffrandonnee.comitedelareunion@gmail.com

Association affiliée à la FFRP sous le N° CD974. Code APE : 9312Z – SIRET : 452 989 866 00028. Site Internet : <http://la-reunion.ffrandonnee.fr>



Après une descente progressive se terminant par quelques lacets, on atteint le Bras Guillaume qui se franchissait sur une passerelle métallique (1h depuis la Fenêtre). Cette passerelle est interdite et le sentier dévié.

La montée sur le versant opposé s'effectue sur un sentier ombragé. Quelques palmistes rouges et une plantation de camphriers précèdent l'arrivée à Ilet à Guillaume (30 mn depuis la passerelle). L'Ilet a été abandonné il y a plusieurs dizaines d'années et quelques soubassements en pierre témoignent de la présence des anciennes habitations. Un gros programme de restauration et de signalétique est en cours.

Situé à l'opposé du site, le sentier continue vers la Plaine d'Affouches mais pour nous, la balade se termine ici et retour par le même itinéraire.

INFOS PRATIQUES :

- Rendez-vous RD41 route de la Montagne. Embranchement Saint-Bernard à 8h00.
- Départ de la randonnée 8h30, pour un retour vers 13h30.
- Un t-shirt événementiel sera fourni à chaque participant
- Randonnée gratuite
- Le casse-croute du midi sera pris en sortie de sac. A prévoir par les participants.
- 2 litres d'eau minimum pour cette randonnée
- Imperméable, casquette, protection solaire.
- Respect des gestes barrières et masques dans les rassemblements. Pass sanitaire obligatoire pour les participants de plus de 11 ans.